

Montréal le 25 juin 2013

A qui de droit,

La présente se veut une indication de notre support pour la construction d'une nouvelle école primaire à l'Ile des Soeurs, à l'emplacement suggéré sur le boulevard René-Lévesque.

La population de l'Ile des Soeurs est largement composée de famille avec de jeunes enfants. Il est essentiel que nos enfants puissent être éduqués à proximité de leur domicile. L'emplacement désigné respecte l'accessibilité pour tous et le respect de la quiétude des résidents.

L'école de quartier permet à nos enfants:

- de créer des liens avec leurs amis du quartier, favorisant ainsi une atmosphère conviviale entre voisins.
- de bénéficier de journée "raisonnables", sans les obliger à voyager plusieurs heures dès leur jeune âge afin de se rendre à un établissement d'enseignement.
- d'accroître leur santé et leur sécurité, en leur permettant de marcher pour se rendre à l'école et non pas être véhiculés sur des distances de plusieurs kilomètres, sur des routes à haute vitesse.

De plus, l'accès à l'école permet le respect des familles à l'Ile des Soeurs et accroît la valeur de nos propriétés à tous.

Merci de faire valoir nos points de vues,

Sincèrement,

Annie V. Côté et Olivier Cabanes